

MESDAMES, MESSIEURS,

Je veux remercier les associations qui nous ont présenté leurs activités et ont animé notre début de cérémonie.

Et, au nom de l'ensemble de l'équipe municipale et des agents communaux, je veux vous souhaiter une belle année 2026.

Nous sommes donc réunis ici, dans cette ancienne salle paroissiale, dans cette désormais salle Raymonde Vié, du nom d'une illustre aurignacaise du XXe siècle, résistante durant ses jeunes années pendant la Deuxième Guerre mondiale, pour nous échanger les traditionnels vœux du Nouvel An, pour la dernière fois de notre mandat ayant débuté en 2020.

C'est donc un discours minimaliste qu'il m'est donné de vous présenter cette année, durant lequel je n'évoquerai pas l'avenir, mais seulement nos réalisations au cours de l'année 2025, ce qui me laisse toutefois de la matière pour m'exprimer, tant l'année a encore été chargée en actions et projets.

Vous avez donc de la chance, ce sera un discours plus court qu'à l'habitude, on pourra partager le verre de l'amitié plus rapidement !!

En premier lieu, je voudrais avoir une pensée pour des personnes qui nous ont quitté cette année et qui ont marqué ma propre existence à Aurignac depuis 30 ans, mais certainement la vôtre aussi.

Je voudrais bien sûr avoir une pensée pour Louis Fourcade, notre porte-drapeau des cérémonies commémoratives, le droguiste caviste que nous pensions inamovible devant le magasin, nous accueillant avec sa blouse bleue. Nous l'avons accompagné hier pour son dernier départ, pour un voyage qui le verra sûrement rejoindre plusieurs illustres Aurignacais qui ont choisi cette année 2025 pour s'en aller. Je citerai parmi les disparus cette année Jean-François Zapater, Sylvette Saint-Laurans, Laurent Fleurigeon, Michel Gaston, Yvette Saintignan, Josette Guerra. Ils ont été commerçants, élus ou agents municipaux, bénévoles actifs, etc .. ils ont été des figures de notre village. Nous avons l'habitude de les voir à l'œuvre, de les croiser, de parler d'eux, de les féliciter et les remercier pour leurs actions, nous sommes tristes encore aujourd'hui en évoquant leurs souvenirs si prégnants.

Mais 2025 aura été une grande année d'anniversaire, preuve de la vitalité et de la permanence des institutions qui ont été créées à Aurignac depuis des décennies.

Ainsi, la piscine a été construite il y a 60 ans, en 1965.

Nous avons aussi fêté, en grande pompe, plusieurs autres événements : les 90 ans du centre de secours des pompiers, les 50 ans du comité des fêtes, notamment lors d'une émouvante et magnifique soirée au château, les 30 ans du foyer Le Rieutort et de la MARPA, les 10 ans de la maison de santé et du Musée de l'Aurignacien, les 5 ans de la Cafetière. Nous pourrions aussi ajouter le baptême de la bibliothèque Geneviève de Galard, ce n'était pas un anniversaire mais qui est aussi une mise en lumière d'une activité bien installée dans le paysage d'Aurignac.

Chacune dans son secteur d'activité, ces institutions font vivre Aurignac, sont au service de ses habitants, créent du lien social. Je trouve que ce panel représente bien ce qu'est la vie dans notre village : convivialité, service, solidarité, communauté de vie.

Aurignac, c'est ce secteur associatif si dense, si dynamique, si vivant, qui fait sa renommée hors de ses frontières. 46 associations, des animations tous les week-ends, toutes les semaines, ça ne s'arrête jamais ! Parmi les nouveautés ou les affirmations de 2025, je veux citer le carnaval, la fête de la musique ou la journée des jardins. Que de belles soirées, que de belles journées qui se sont rajoutées à toutes celles déjà existantes et qui scandent le calendrier local car en citant celles-là précisément et nommément, je n'oublie pas bien sûr toutes les associations qui œuvrent tout au long de l'année pour les loisirs de tous nos concitoyens, je n'oublie pas les événements qui sont fortement ancrés dans le calendrier aurignacais et que j'ai l'habitude de citer chaque année.

Mais parmi les nouveautés, je tiens aussi à mentionner la création récente et les réussites de la section féminine de football au sein de l'EFCA. C'est un bel exemple du développement du sport pour tous, de la féminisation des activités sportives et des progrès de l'égalité des genres, à la fois pour les plus jeunes, mais aussi pour les adultes. Un choix supplémentaire d'activités, un changement de vision de la société aussi, à Aurignac comme ailleurs. C'est une belle réussite. Bravo à toutes les dirigeantes et à tous les dirigeants de l'EFCA pour ce travail accompli.

Le rôle de la mairie est, j'en ai la conviction depuis mon premier jour de mandat, d'accompagner et de soutenir ce foisonnement associatif et institutionnel, parfois de l'initier si nécessaire, car il constitue le cœur battant de notre village et il permet la cohésion sociale, la solidarité, la reconnaissance pour chacun de nous.

Pour compléter cette offre, la mairie a renouvelé en 2025 sa saison culturelle avec l'accueil de 7 spectacles de très grande qualité alliant classiques comme les Fourberies de Scapin ou le voyage d'Ulysse, à la nouveauté de l'asymétrie des baratins ou le mélange musique - poésie du spectacle Constellations.

2025 ne nous aura pas épargné non plus par des événements contrariants.

Tout d'abord, l'incendie au bureau de poste en janvier dernier. Si nous avons pu maintenir la présence de France Services dans les locaux de la mairie, l'activité comptoir de la Poste n'est pas organisée sur la commune. Nous devons donc nous rendre dans les bureaux voisins, Le Fousseret, Saint-Martory ou dans des agences postales plus proches comme celles d'Aulon ou de Cassagnabère.

Si le service immobilier de la Poste n'est pas très proactif pour procéder rapidement à sa remise en route, je peux vous assurer que nous maintenons la pression et suivons de près ce dossier. Je suis le premier persuadé que nous avons besoin de ce service public à Aurignac.

Si nous avons la certitude aujourd'hui qu'il rouvrira puisque La Poste a renouvelé le bail de location du local. nous ne connaissons pas précisément le délai, car il faut aussi avouer qu'il y a eu quelques complications techniques dans les travaux. 2026 devrait quand même vivre sa réinstallation. Et la mairie, en qualité de propriétaire, devra contribuer financièrement à la réhabilitation.

Cette semaine, nous avons appris également que la salle de cuisine de la cantine du collège, administrée par le conseil départemental, devait être neutralisée quelques temps pour un gros problème de structure.

Je rappelle que le collège confectionne également les repas des écoles maternelles et élémentaires, cette mutualisation étant très intéressante pour la mairie. Mais donc, depuis jeudi et jusqu'au mardi qui arrive, les parents ont été invités à fournir des repas pique-nique pour leurs enfants. Mais le conseil départemental et le collège font le nécessaire pour très vite pallier à la situation, dans un premier temps par la livraison de repas froids, puis très vite de repas chauds.

Nous savons bien que ces solutions ne sont pas idéales, notamment en cette saison. Mais la sécurité des agents et des enfants prime sur toute autre considération. Et tous les partenaires, équipes enseignantes comprises, sont entièrement mobilisés pour surmonter l'épisode.

Les deux exemples montrent à quel point nous devons toujours être sur le qui-vive, toujours réactifs, toujours agiles dans les mesures à adopter. La vie n'est définitivement pas un long fleuve tranquille.

Je n'oublie pas non plus le terrible orage de grêle du 19 mai, faisant suite à plusieurs forts orages de pluie en avril et mai.

Cet épisode, d'un genre inconnu et qui devient régulier, nous oblige à adopter des réflexes nouveaux pour subvenir au plus près aux difficultés des habitants, et également nous doter d'outils nouveaux, mais qui vont nous demander un peu de temps, comme un schéma complet du réseau pluvial qui nous serait très précieux dans ces circonstances.

Cela nous rappelle également que le dérèglement climatique ne nous attend pas et que les mesures que nous avons portées dans ce mandat, mais aussi précédemment, ne sont pas incongrues. Bien évidemment, elles ne sont pas suffisantes, Aurignac ne sauvera pas le Monde, mais nous portons notre pierre à l'édifice : diminution de la consommation d'eau, diminution des consommations d'énergie, renaturation des sols, soutien à la biodiversité, plantation d'arbres et de végétaux, contrainte de l'artificialisation des sols, etc.

Nous avons planté 165 arbres en 2025, même si certains ont dû être remplacés suite à l'orage de grêle. Mais nous avons aussi poursuivi la renaturation des terres-plains de voirie, des trottoirs, nous avons créé un beau massif devant la maternelle, renforcé le fleurissement du rond-point du musée, ...

Nous avons installé des nichoirs fabriqués sous l'égide du foyer du Rieutort et par plusieurs foyers de structures d'accueil médico-social. Nous avons engagé la renaturation des deux cours d'école pour le bien-être de nos plus jeunes.

Nous avons remplacé l'éclairage des cours de tennis et du boulodrome, ce dernier allant bientôt recevoir également une nouvelle toiture.

Nous avons préparé la rénovation de cette salle Raymonde Vié de façon la plus vertueuse possible : isolation et économie d'énergie, production photovoltaïque, récupération des eaux, etc. Nous en faisons de même pour toutes les rénovations que nous avons envisagées.

Nous avons récemment inscrit la commune dans la démarche de création du parc naturel régional Comminges-Barousse-Pyrénées qui va bientôt voir le jour. Nous avons aussi participé au lourd travail de révision du PLU intercommunal, le plan local d'urbanisme, dans lequel s'inscrit la diminution de consommation d'espaces, tout en préservant les possibilités de développement de la commune.

Nous y avons intégré le futur bâtiment du Comtal, superbe projet pour lequel, vous vous en souvenez, nous avons lutté pour le garder à Aurignac, et garder avec la cinquantaine d'emplois qui vont avec. Il devrait sortir de terre dès 2026 et ouvrir en 2028. Le projet qui nous a été présenté est séduisant et entre dans nos critères d'insertion paysagère et de verdissement.

A travers le PLUi, nous travaillons aussi à reconquérir notre centre-ville, notamment les logements laissés vacants à ce jour.

Tout ce travail est porté par la communauté de communes Cœur et Coteaux Comminges, dont nous remercions les services.

Je me dois d'ailleurs de vous sensibiliser, vous toutes et tous, sur la nécessité de remettre sur le marché les biens existants non utilisés, soit en les vendant en l'état à des porteurs de projets, soit en les rénovant pour les mettre en location.

Si vous êtes propriétaire de biens, c'est essentiel d'engager ces démarches pour le village et pour sa dynamique. Sachez que le marché du logement est extrêmement tendu sur Aurignac aujourd'hui, beaucoup de personnes qui veulent s'installer ne trouvant pas leur bonheur. C'est pour cela que nous avons organisé une journée d'information des publics et des intervenants du marché de l'habitat en juin. Cela pourra se refaire.

Toutes ces démarches visant à s'inscrire dans la transition énergétique ont reconnues par nos partenaires. Par exemple, nous avons reçu le premier prix au concours départemental Villes et Villages Fleuris et nous sommes invités à préparer la candidature pour obtenir la première fleur au concours régional.

Le CAUE, organisme départemental de conseil aux collectivités et aux particuliers, a montré en exemple notre travail à d'autres collectivités locales par des journées de visite et par la rédaction de fiches techniques qui s'appuient sur notre expérience.

Enfin, 2025 a été une nouvelle année de travaux.

En premier lieu, vous l'avez tous vécu, plus ou moins bien, nous avons eu la chance dans le contexte financier actuel de bénéficier d'une opération de réfection de notre axe routier principal traversant, à savoir l'avenue de Boulogne et le boulevard Bertrand Adoue.

Je sais combien cela a contraint nos déplacements dans Aurignac et l'accès aux commerces et aux services pendant quelques jours. Toutefois, nous pensons que c'était nécessaire pour la pérennité de cette route très fréquentée. Ainsi nous sommes tranquilles pour de nombreuses années maintenant, quoi qu'il advienne des prochains programmes départementaux de voirie.

À côté de ces travaux du Département, nous avons profité de l'occasion pour améliorer plusieurs points incombant directement à la mairie : pose et remplacement de bordures, branchements sous chaussées, ralentisseurs, etc.

Nous avons dû aussi cette année permettre le passage de la canalisation de biogaz produite à Blajan et connectée au réseau de gaz à Aurignac, route de Boussens. Je ne suis pas sûr que la création d'une canalisation de 17 km soit particulièrement vertueuse pour recueillir du gaz, soi-disant sobrement produit. Mais bon, il paraît que si !

Ce chantier a été dans tous les cas particulièrement pénible à accueillir, peu respectueux des riverains et de la commune.

Mais par un suivi très pointilleux des services de la mairie et des adjoints chargés des travaux, nous avons maintenu la pression sur l'équipe, ce qui a permis de limiter les dégâts.

Dans le même ordre d'idées, l'entreprise ayant fait en 2024 la canalisation du réseau d'assainissement route de Boussens est venue reprendre la chaussée, laissée l'an dernier en mauvaise condition de roulement.

Tout ceci est un travail de tous les instants afin de suivre les travaux et de faire respecter les critères techniques imposés aux entreprises. Heureusement, nous avons en interne, dans l'équipe, les compétences pour assurer ce suivi.

Enfin, nous venons en fin d'année de faire réaliser des travaux d'amélioration de l'écoulement pluvial, consécutifs aux constatations faites lors des orages, rue des Nobles, rue Quartier Fond de la Côte, rue Fernand Lacorre et route de Saint-Gaudens.

Nous poursuivons également lesdits « petits travaux » d'adaptation pour la sécurité de tous : élargissement de trottoirs pour accéder en sécurité à la place aux Œufs, parking de l'ancien musée, église, croisement de l'avenue de Boulogne et du boulevard Adoue, passages piétons repeint ou déplacé, etc.

En restant à l'écoute des riverains et des usagers, nous avons modifié plusieurs points de circulation : rue de la Fontaine vieille, rue des Tanneries, route de Saint-Martory notamment. Sachez bien que ces choix sont faits pour la meilleure sécurité de tous. Oui, ça modifie nos habitudes. Oui, ça complique parfois nos trajets. Mais ce qui nous importe, la mairie, c'est bien la sécurité, et ce sont des choix réfléchis et pesés ce n'est pas issu de quelconques lubies pour compliquer la vie de l'un ou l'autre. S'il y a un accident un jour, le maire est le premier responsable désigné, par la population mais aussi par la justice. Donc vous pouvez me croire, ce sont des changements pour aller vers le mieux et le plus sûr : arrêtons d'être égoïstes et de ne juger que par les désagréments que cela peut nous créer.

Là aussi, il va falloir apprendre à fonctionner différemment. On ne peut plus construire une ville dédiée entièrement à la voiture. Le piéton, le vélo, le motard, le cavalier ont aussi leur place et ils sont légitimes.

En parlant des cavaliers, nous avons également inauguré cette année un paddock, c'est un enclos dédié à l'accueil des chevaux à proximité du camping municipal, qui va devoir trouver un nouveau gérant en 2026.

Le même jour, nous faisons partir la randonnée équestre vers Benabarre, symbole d'une renaissance du jumelage franco-espagnol.

Quelques mois plus tard, sur le même site, nous inaugurons le city-stade, voulu par le premier mandat du Conseil municipal des jeunes, porté et développé par le deuxième mandat et donc inauguré quelques jours avant l'installation du troisième mandat de notre Assemblée des jeunes.

Notre mandat aura donc axé l'ensemble de son action vers le « **bien-vivre tous ensemble dans notre village rural dynamique** ». Nous avons agi pour la citoyenneté, le souvenir avec les cérémonies et les commémorations, mais aussi les anniversaires, la solidarité et le social avec le maintien et la permanence des services publics :

- la mairie,
- les écoles, pour lesquelles nous devons rester vigilants dans les mois qui viennent sur le maintien des classes,
- la gendarmerie, dont il faudra pérenniser et renforcer la présence,
- France Services,
- les services sociaux de la 5C et du département,
- les services de santé,
- etc.

Les services publics, ce sont aussi les permanences qui se mettent en place pour plus de proximité :

- celle de l'Architecte des Bâtiments de France que nous accueillons désormais une fois par trimestre, a été créée cette année,
- Nous continuons d'accueillir régulièrement l'Expertibus,
- Le conciliateur de justice est de nouveau consultable depuis quelques années,
- Le CAUE, pour vos projets immobiliers, vous pouvez le rencontrer à Saint-Gaudens lors de permanences mais il peut aussi venir à votre demande sur place.

Tout cela vise à redonner du sens à notre vie en milieu rural, même si d'autres forces vont actuellement dans d'autres directions qui peuvent paraître non contrôlées, le contexte national et international posant de fortes réserves à notre avenir.

La crise agricole actuelle en est un symptôme majeur. L'agriculture, principal secteur économique rural, est clairement attaquée par les préceptes du capitalisme. Ne nous trompons pas, ne laissons pas ce combat se mener loin de nous, sans quoi ce serait un pilier essentiel de notre bassin de vie qui pourrait être anéanti.

Le combat, où que nous soyons, quelle que soit la place que nous ayons, doit se poursuivre pour défendre notre modèle démocratique, républicain, laïque et fraternel.

Car les attaques sont nombreuses, nous le voyons bien. Même les prochaines échéances démocratiques en France pourraient être désastreuses pour notre modèle, et pour le monde rural.

Personnellement, quoi qu'il advienne, je continuerai à défendre ces valeurs.

BONNE ANNEE A VOUS TOUTES ET A VOUS TOUS.